

point de remplir une grande mission, c'est de la désertier ; ce n'est pas d'enseigner la vérité, c'est de la compromettre et de l'ébranler, c'est de l'avoir enfin à ce point abaissée, qu'on lui inflige communément aujourd'hui cette souveraine injure de la défendre au nom de son utilité.

Les philosophes critiques après avoir établi que la vérité ne doit pas nous contraindre, rejettent la vérité en alléguant qu'elle ne nous contraint pas. Ils affirment très justement que la croyance est libre, c'est-à-dire que la volonté doit jouer un rôle dans la connaissance et la possession de la vérité. Mais quel est ce rôle? En quoi consiste-t-il? Quel est, avec la raison absolue, le rapport de la volonté libre? Muets sur toutes ces questions, ils n'ont nulle part montré comment s'exerce cette liberté qu'ils réclament et quel est son rôle dans le choix des doctrines. En même temps qu'ils ont justement repris les dogmatistes pour avoir placé dans la raison qui est une la cause de la division des esprits, ils sont tombés dans la même erreur : c'est toujours à la raison plus faible ou plus puissante, plus crédule ou plus clairvoyante, qu'ils l'ont eux-mêmes attribuée, en sorte que tout est fatal dans leur prétendue liberté. Plus on approfondit leur théorie, plus on en reconnaît l'impuissance et la contradiction. Mobile, flottante, insaisissable comme l'ombre, elle s'évanouit lorsqu'on la veut étreindre, elle recule lorsqu'on s'y veut appuyer, elle a fait pis que nier la vérité, elle l'a profanée et découronnée, en la montrant comme le jouet de nos passions et le fantôme de son imagination.

Il est temps maintenant de faire connaître la doctrine au nom de laquelle M. de Cossoles a dirigé contre ses adversaires des attaques si victorieuses. Dans cet exposé, nous serons forcément bref, parce que l'auteur, guidé par l'instinct de son talent, s'est moins attaché à développer sa théorie qu'à porter à l'erreur des coups décisifs.

La raison n'obéit jamais qu'à l'évidence; elle seule est juge de ce qu'elle doit croire. Toutefois, l'évidence ne saurait régler la raison sans le consentement de la volonté; selon le mot de saint Thomas, « *il faut que la volonté meuve la raison* ». L'affirmation, pour être certaine, réclame donc le concours de la volonté et de la raison. Mais introduire dans l'adhésion à la vérité un élément de liberté, c'est y introduire du même coup un principe de fixité et d'unité, puisque